ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION MALGRÉ LES PERTES

MARCELO MACONNERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 80 500 euros
Siège social
5 Allée des Champs Martin - ZA
21270 BINGES
444 218 119 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31/10/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Gérance

AL24013543

COMMISSAIRE AUX COMPTES

D.M.P. SAS au capital de 5290560 € Siège social : CHE DE LA QUENISSIERE 21910 Saulon la Chapelle 391 872 868 RCS de Dijon L'AG du 15/02/2024 a pris acte de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT et M. CORNUOT Claude. Modification du RCS de Dijon

AL24013606

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

SA ROGER MARTIN SA au capital de 4 000 000 € Siège social : PARC TECHNOLOGIQUE 4 AV JEAN BERTIN 21000 Dijon 016 450 157 RCS de Dijon L'assemblée génarale du 22/04/2024 a pris acte de la démission de Madame Marie Françoise MARTIN, épouse BOURROUET de ses fonctions d'administrateur à compter du 18 avril 2024, et décidé de ne pas porcéder à son remplacement, le nombre d'administrateurs étant actuellement suffisant au regard des dispositions légales et statutaires. Mention au RCS de Dijon

AL24013618

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

OPTIMMO SARL au capital de 99837,09 € Siège social : 14 G RUE COUBERTIN PARC DE MIRANDE 21000 Dijon 398 991 687 RCS de Dijon L'AGE du 22/04/2024 a décidé de transférer le siège social 24 Rue des Ardennes 21000 Dijon, à compter du 22/04/2024. Mention au RCS de Dijon

AL24013627

MODIFICATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

OPTIQUE PADIEU

SAS au capital de 161 536 euros
Siège social : 9, rue de la Liberté
21000 DIJON
305 821 522 RCS DIJON

Par assemblée du 30.03.2024, les associés ont constaté que le mandat du cabinet Expertise Comptable et Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, était arrivé à expiration et a décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes.
Pour avis

AL24013658

TRANSFORMATION

HENRI DELAGRANGE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 7 Cours François Blondeau - 21190 VOLNAY
377 923 990 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 26/04/2024, l'AGE a décidé :- et réalisé une augmentation du capital social d'un montant de 150 000€ par voie d'apports en nature le portant de 90 000€ à 240 000€- la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.Le siège de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : HENRI DELAGRANGE
OBJET SOCIAL : l'exploitation par tous moyens, de tous vignobles et de tous immeubles bâtis ou non bâtis, affectés ou pouvant être affectés à l'exploitation viticole qui, au cours de la vie sociale, seront pris à bail par la Société ou acquis par elle ; la mise en valeur et l'exploitation par bail à long terme ou non, de toutes propriétés viticoles ainsi que la réalisation de toutes opérations nécessaires à l'exploitation d'un domaine viticole, et, la commercialisation de ses produits notamment par la vente de son vin au détail ; l'acquisition, la prise en location, la mise en valeurs la vente en totalité ou partie et l'échange de tous terrains ou immeubles bâtis ou non bâtis pouvant servir à la viticulture et à la commercialisation des produits provenant des parcelles exploitées ; l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie en France et à l'étranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; la prestation et le conseil en œnologie, vente de tous produits et matériels œnologiques et plus généralement toutes prestations de service et conseil ayant un rapport direct ou indirect avec la viti-viniculture ; l'organisation de dégustations de vins et alcools ; l'achat et la vente de tous produits, objets ou articles ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroir, d'épicerie fine ; et, plus généralement, en France et/ou à l'étranger toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers est soumise à agrément préalable de la collectivité des associés.
PRESIDENT: M. Didier DELAGRANGE demeurant 7 Cours François Blondeau - 21190 VOLNAY.
DIRECTEUR GENERAL : M. Alexis DELAGRANGE demeurant 6 Cours François Blondeau - 21190 VOLNAY.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis. Le Président.

AL24013699

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LES DOUCETTES SARL au capital de 1 000 € 1 Rue du Four 21420 SAVIGNY LES BEAUNE 909.301.574 RCS DIJON Le 02/05/24 l'associée unique a étendu à compter du même jour l'objet social à l'activité d'animation d'ateliers créatifs et modifié les statuts. OBJET SOCIAL : Ancienne mention : La création, l'achat et la vente de bijoux fantaisies ; la création, l'achat et la vente de vêtements et accessoires y compris par internet ; la couture ; toutes prestations de services et notamment de secrétariat administratif. Nouvelle mention : La création, l'achat et la vente de bijoux fantaisies ; la création, l'achat et la vente de vêtements et accessoires y compris par internet ; la couture ; toutes prestations de services et notamment de secrétariat administratif ; L'animation d'ateliers créatifs.

AL24013703

AGIS
Maître Antoine CONVERSET
3B rue du Miroir
39200 SAINT CLAUDE
19 Avenue Jean Moulin
39000 LONS LE SAUNIER

MODIFICATION DU CAPITAL

LL HOLDING Société par actions simplifiée au capital de 500 euros porté à 80 750 euros Siège social : ZA 7 rue des Renardières 21560 Arc sur Tille 978 377 711 RCS Dijon Il résulte du procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 22.04.2024 que le capital social a été augmenté de 80 250 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre vingt mille sept cent cinquante euros (80 750 €). POUR AVIS Le Président

AL24013705

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SIMMO 1

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 euros
Siège social : 20 C Rue Poterne – 21200 BEAUNE
539 010 082 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social du 20 C Rue Poterne – 21200 BEAUNE au 16 Place Carnot – 21200 BEAUNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL24013707

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

SAS GRANGIER HOSPITALITY

SAS au capital de 400 000 euros
Siège social : 8 place Grangier - 21000 DIJON
852 173 657 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 6 mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée SAS GRANGIER HOSPITALITY a décidé de transférer le siège social du 22 Avenue Maréchal Foch,21000 DIJON au 8 place Grangier – 21000 DIJON à compter du 6 mai 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour Avis
La Présidente

AL24013710

DIRECTEUR GÉNÉRAL

REGIE FONCIERE

Société par actions simplifiée
au capital de 45 216,75 euros
Siège social : 9 Rue du Temple, 21000 DIJON
RCS DIJON 016 750 895

L'assemblée générale ordinaire en date du 25 avril 2024 a pris acte de la démission de Monsieur Dominique BOURGOIS à compter du 02 avril 2024 de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
POUR AVIS
Le Président

AL24013711

AVIS DE MODIFICATION

BOMBIDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 585.000 €
Siège social : 2 rue Les Plantes – 21220 BROCHON
(anciennement 37 avenue du 14 juillet – 21300 CHENOVE)
RCS DIJON 498 107 705

Par décision du 07/05/2024, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société du 37 avenue du 14 juillet – 21300 CHENOVE au 2 rue Les Plantes – 21220 BROCHON à compter du même jour.
L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON
Pour avis

AL24013730

MODIFICATION DU CAPITAL

AGIS

Société d'Avocats Inter barreaux
3B rue du Miroir
39200 SAINT CLAUDE
19 Avenue Jean Moulin
39000 LONS LE SAUNIER

B2JL Société par actions simplifiée au capital de 500 euros porté à 100 500 euros Siège social : ZA 7 rue des Renardières 21560 Arc sur Tille 978 364 925 RCS Dijon Il résulte du procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 22.04.2024 que le capital social a été augmenté de 100 000 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent mille cinq cents euros (100 500 €). POUR AVIS Le Président

AL24013736

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision du 02/04/2024, l'associé unique de la société BOUGOGNE DEBOSSELAGE, SARL au capital de1 000 euros, Siège social ZA La Nourroy 21220 GEVREY CHAMBERTIN a décidé de transférer le siège social au 2 Chemin de Saule 21220 BROCHON à compter du 02/04/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis - La Gérance

AL24013744

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA PLAINE ET MONTAGNE

RCS DIJON 410 708 390

L'AGE des associés, réunie le 16/02/2024 a voté le transfert du siège social de la Cuma Plaine et Montagne, de Chez M Thomas Demoulin 9B Rue des Viaux, 21200 Ruffey-lès-Beaune à Chez M Tournier Cyrille 13 rue des Viaux, 21200 Ruffey-lès-Beaune.
Pour avis le Président

AL24013749

MODIFICATIONS DES STATUTS

L'ALAMBIC

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 23 Rue du Général de Gaulle, 21700 NUITS ST GEORGES
984 627 828 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 15/04/2024, l'associée unique a décidé :
- de remplacer à compter du 15/04/2024 la dénomination sociale L'ALAMBIC par LFLM HOLDING et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- d'étendre l'objet social aux activités d'holding et de prestations de services touristiques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- de transférer le siège social 23 Rue du Général de Gaulle, 21700 NUITS ST GEORGES à la Ruelle du Pont – 21700 VOSNE ROMANEE à compter du 15/04/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
La Présidente

AL24013748

MODIFICATION DU CAPITAL

E.A.R.L. DOMAINE PIERRICK BOULEY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 17 280 Euros
Siège Social : Place de l'Eglise - 21190 VOLNAY
390 065 910 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/04/2024 a constaté la réduction du capital social de 17 280 Euros à 17 264 Euros par rachat et annulation de 1 part sociale.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
La modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24013751

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Depuis le 13 mai 2024, une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme se déroule à la mairie de Pouilly-en-Auxois, aux jours et heures habituels d'ouverture.
L'enquête publique sera close le 14 juin 2024 à 17 h.
Monsieur Alain DUROUX, désigné commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Dijon, recevra en mairie de POUILLY-EN-AUXOIS – 1 Place de la Libération - 21 320 POUILLY EN AUXOIS :
- Le mercredi 22 mai 2024 de 15h00 à 17h00
- Le samedi 1er juin 2024 de 10h00 à 12h00
- Le vendredi 14 juin 2024 de 15h00 à 17h00
Pendant la durée de l'enquête, le dossier, en versions physique et dématérialisée, est consultable en mairie et via la plateforme dématérialisée durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/5371
Les observations sur la révision du P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire-enquêteur, Mairie de Pouilly-en-Auxois (1 Place de la Libération - 21 320 POUILLY EN AUXOIS) ou sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/5371
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
M. Eric Piesvaux
Maire de Pouilly-en-Auxois

AL24013542

// DIVERS

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Société Anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable.
Siège social : 14 boulevard de la Trémouille 21000 DIJON,
RCS de Dijon : 542 820 352

AVIS

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2024, les sociétaires présents ou réputés présents, représentés ou ayant voté à distance, possédaient 9 053 723 parts sociales soit l'équivalent de 176 547 598,50 euros de capital sur un total de 750 198 130,50 euros de capital, soit un quorum de 23,55 %. Le quorum de 20 % étant dépassé, l'Assemblée générale ordinaire pouvait valablement délibérer.
L'Assemblée générale ordinaire a :
- renouvelé le mandat d'administrateur de Pascale DUBOURGEOIS, née 24 mai 1961 à MELISEY (70), domiciliée 17 rue des Andiers - 25220 THISE, pour une durée de 6 ans ;
- pris acte que le mandat d'administrateur de François DIDIER arrivait à échéance le 30 avril 2024 puis a nommé, en remplacement, François CORTINOVIS né le 5 septembre 1965 à SIERENTZ (68), domicilié 14 rue de Tarragon – 25110 BAUME LES DAMES, pour une durée de 6 ans, en qualité d'administrateur. En conséquence, l'Assemblée générale a constaté la démission d'office de François CORTINOVIS de son mandat de censeur ;
- ratifié la nomination de Julia CATTIN, née le 19 octobre 1988 à PARIS (75), domiciliée 1 boulevard Marceau - 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, en qualité de censeur pour une durée de 6 ans ;
- nommé Pierre-Elliot CAPUT, né le 8 avril 1994 à BESANCON, domicilié 10 rue Pasteur - 25000 BESANÇON, en qualité de censeur pour une durée de 6 ans.
Le Conseil d'Administration

AL24013696

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 13/05/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier Chassagne-Montrachet – Santenay : Loué - Objectif : Maintien du fermier en place
Ensemble de parcelles partiellement plantées en vigne en AOC Chassagne-Montrachet, Chassagne-Montrachet 1er Cru, Batard-Montrachet, Bourgogne, Aligoté, Santenay 1er Cru.
Chassagne-Montrachet (21) :
Urbanisme : zone non constructible de la carte communale. A l'exception de la parcelle cadastrée AL 0119 qui est pour partie en zone constructible.
11 ha 20 a 24 ca 'LES REBICHETS' : AB-0104-0105 - 'LES CHENEVOTTES' : AD-0044-0044 - 'LES MEIX GOUDARD' : AD-0094-0095-0200 - 'LES MACHERELLES' : AD-0118 - 'DENT DE CHIEN' : AE-0021 - 'BATARD MONTRACHET' : AE-0048 - 'LES BEUTTES' : AH-0232-0233 - 'LES CHARRIERES' : AH-0126 - 'BOUCHON DE CORVEE' : AI-0346 - 'LA TETIERE' : AI-0287-0289-0290-0292 - 'LES PIERRES' : AI-0026-0105 - 'PLANTE LONGE' : AI-0056-0057 - 'EZ CRETS' : AL-0119 - 'LA MALTROIE' : AL-0115-0115 - 'LES CHENES' : AL-0076-0077-0080-0080 - 'LE POIRIER DU CLOS' : AM-0103 - 'LES CHAMBRES' : AM-0031 - 'LE HAUT DES CHAMPS' : AN-0139-0142 - 'LES MORICHOTS' : AO-0012 - 'LA PLATIERE' : AP-0017-0029-0030-0031 - 'LES ROUHAUTS' : AR-0041 - 'VIGNE BLANCHE' : AS-0035 - 'LA ROMANEE' : AT-0041-0041-0042-0043-0044 - 'LES CLOS RELAND' : AV-0137 - 'LES CHAUMES' : AV-0025 - 'LES PETITES FAIRENDES' : AW-0118-0119-0120-0120 - 'LES GRANDES RUCHOTTES' : AW-0126 - 'LES BAUDINES' : C-0037
Santenay (21) : Urbanisme : Zone A du PLU
1 ha 71 a 07 ca 'LA COMME' : AY-0064-0064-0065A-0065B
Pernand-Vergelesses (21) : Libre - Parcelles en friche en AOC PERNAND-VERGELESSES VILLAGE – Urbanisme : Zone N du PLU 10 a 79 ca 'ES LARRET ET VIGNES BLANCH' : AE-0008-0028
Plombières-lès-Dijon (21) : Libre la parcelle AV104 est occupée jusqu'au 31.12.2027 – Terre Urbanisme : Zone Npj du PLUI de Dijon Métropole - 63 a 51 ca 'LE PRE DU ROI' : AV-0079-0104
Aubaine (21) : Corps de ferme et prés attenants (loués) Urbanisme : Zone NC et C de la Carte Communale
9 ha 55 a 90 ca 'FERME DE BAUGE' : C-0496-0499-0500-0501-0502*-0539-0540-0543-0544-0571
Bouix (21) : Vigne - Urbanisme : RNU
15 a 46 ca 'EN MONTRUT BAS' : ZL-0080
Chambolle-Musigny et Gevrey-chambertin : Objectif : Maintien du fermier en place
Chambolle-Musigny (21) : Vigne AOP Chambolle-Musigny 1er Cru «Les Sentiers» - Urbanisme : RNU
12 a 40 ca 'LES SENTIERS' : AB-0143
Gevrey-Chambertin (21) : Vigne AOP Grand Cru Mazoyères ou Charmes Chambertin - Urbanisme : Zone Ap du PLU
9 a 29 ca 'MAZOYERES OU CHARMES' : BM-0078
Brochon (21) : Vigne en AOP Bourgogne - Urbanisme : Zone AUI du PLU - Libre après vendange de la récolte 2024
17 a 10 ca 'LA CHAMPAGNE' : AI-0121
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
Montliot-et-Courcelles (21) : Terres - Urbanisme : RNU
9 ha 18 a 58 ca 'GRANDE MONTAGNE' : H-0001F1-0001F2-0003F1-0003F2-0005F1
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/06/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013723

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI GUEST INVEST

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et de liquidation
60 H avenue du 14 juillet
Immeuble Pythagore
21300 CHENOVE
847 674 900 RCS DIJON

L'AGO DU 10/01/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Séphane GUÉRINON, demeurant 18 rue Clément Janin 21120 TIL CHATEL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis

AL24013576

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CAVISTERIA

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 75 000 euros
Siège social et de liquidation :
12 Grande rue -
21420 ECHEVRONNE
804 949 311 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 3 avril 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Claude CARA, demeurant 12 Grande rue - 21420 ECHEVRONNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013708

AVIS DE DISSOLUTION

IBRO ISOLATION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 5 BD EIFFEL, 21600 LONGVIC
Siège de liquidation : 5 BD EIFFEL
21600 LONGVIC
914 723 853 RCS DIJON-21000

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Ibrahim HALID, demeurant 17 place Saint Maurice 21800 SENNECEY-LES-DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 5 BD EIFFEL 21600 LONGVIC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24013716

DISSOLUTION

GPF CM DIJON CENTRE SASU au capital de 8 000 €. Siège social : 24 RUE DES GODRANS 21000 DIJON. 901 560 003 RCS DIJON Par décision de l'associée unique du 30/04/2024, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Jimmy BEPOIX ISABEY demeurant 25770 SERRE LES SAPINS, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Modification au RCS de DIJON

AL24013743

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 30/04/2024 Dénomination sociale : EMCHOEUR Forme sociale : SAS à capital variable Capital minimum : 550 € Siège : 6 Rue Jacques Germain 21420 SAVIGNY LES BEAUNE Objet : La réalisation de tout investissement sous forme de prise de participation, minoritaire ou majoritaire, dans le capital de toute société ou structure de quelque forme que ce soit, notamment non cotée, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une société et, en particulier, par apports en nature ou en numéraire, par souscription au capital de structures existantes ou à constituer, l'acquisition et la gestion de tous titres de participation et de toutes valeurs mobilières, le tout directement ou indirectement, au moyen de création de sociétés et groupement nouveaux, de souscription, d'achat de valeurs mobilières et de droits sociaux de toute nature, de fusion, d'alliance, et plus généralement toute opération de placement financier ; L'octroi de toutes cautions, garanties et plus généralement toutes opérations autorisées aux termes de l'article L. 511 7 3ème du code monétaire et financier. Président : Bernard d'HARCOURT demeurant à BEAUNE (21200) 1 Chemin des Amandiers DG : Eric BORNERT demeurant à SAVIGNY LES BEAUNE (21420) 48 Rue de Bourgogne Il n'a pas été désigné de CAC Admission aux Assemblées : Toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente. Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou AG. Clause renseignant la libre disposition des actions : Les actions ne peuvent être transmises y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la Société. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis, le Président

AL24013691

IMMATRICULATION (EURL À CAPITAL FIXE)

L'Univers Des Imaginations. SARL au capital de 5 000 euros. Siège social : 4A Rue des Glycines 21121 FONTAINE LES DIJON. AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FONTAINE LES DIJONS du 06/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : L'Univers Des Imaginations. Siège social : 4A Rue des Glycines, 21121 FONTAINE LES DIJON. Objet social : La création, l'administration, la gestion et l'exploitation d'un ou plusieurs établissements d'accueil de jeunes enfants jusqu'à six ans, de type micro-crèche. Conseil et formation de tous publics particuliers, entreprises et collectivités publiques dans le domaine de la petite-enfance. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 5 000 euros. Gérance : Madame Ludivine PERRIGOT, demeurant 4A Rue des Glycines 21121 FONTAINE LES DIJON, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis. La Gérance.

AL24013692

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : INOÉ
Siège : 11 rue de la capitaine, 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 298 773 euros
Objet : -l'acquisition sous quelque forme que ce soit et la gestion de toutes valeurs mobilières, à l'exclusion de celles qui relèvent des articles du Code monétaire et financier ; - toutes prises ou cessions d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition ou la cession sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations ; - l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe ; - tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir ; - toutes activités de conseils, de prestations de services, d'assistance commerciale en matière de viticulture, de vinification, d'œnologie et de manière générale, relatifs généralement à la vigne et au vin ; - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux en France et à l'Étranger, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; - et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère commercial de la société.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Matthieu BRESSON, demeurant 11 rue de la capitaine, 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24013700

AVIS DE CONSTITUTION

LA BOUTIQUE DE L'IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 Place de la Fontaine 21160 PERRIGNY-LES-DIJON
Société en cours de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LA BOUTIQUE DE L'IMMOBILIER
FORME : SARL
CAPITAL : 10 000 euros
SIÈGE SOCIAL : 2 Place de la Fontaine 21160PERRIGNY-LES-DIJON
OBJET : L'activité d'agence immobilière - transactions, gestion locative et gestion meublée, - La négociation pour le compte de tiers d'immeubles et de fonds de commerce, - Toutes opérations de gestion immobilière et de transactions immobilières, notamment la location et la colocation, - La création et l'exploitation d'agences immobilières et d'affaires,
DURÉE : 99 années
GÉRANCE : VANDRIESSE Catherine demeurant 9 E rue Alfred de Musset 21000 DIJON
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL24013701

AVIS DE CONSTITUTION

SCI TOMTOM
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue Basse - 21320 BELLENOT SOUS POUILLY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BELLENOT SOUS POUILLY du 6 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : TOMTOM
Siège social : 5 Rue Basse - 21320 BELLENOT SOUS POUILLY
Objet social : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,

ANNONCES LÉGALES

- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.
Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Thomas BREGANNI, demeurant 5 Rue Basse - 21320 BELLENOT SOUS POUILLY.
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL24013706

AVIS DE CONSTITUTION

CLEMENT COLIN IMPORTATION
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 rue Charles Paquelin, 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHASSAGNE-MONTRACHET du 3 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CLEMENT COLIN IMPORTATION
Siège : 4 rue Charles Paquelin, 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet :- l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole,
- toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin,
- prestation et conseils en œnologie, vente de tous produits et matériels œnologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture,
- l'organisation de dégustation de vins et d'alcools,
- achat et vente de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, au profit d'associés ou de tiers, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 au moins des voix des associés présents ou représentés.
Président : Monsieur Clément COLIN, demeurant 4 Rue de la Murée, 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24013722

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE GÉRANT

S.C. I. VERO Société Civile Immobilière au capital de 15 244.90 € Siège social : 16 place Notre Dame 58120 CHÂTEAU CHINON 378 772 354 RCS NEVERS Suivant décision collective des associés en date du 3 avril 2024 : Le nom de Mme Sophie BIE, nouveau Gérant, demeurant 16 place Notre Dame 58120 CHÂTEAU CHINON, a été substitué dans les statuts à celui de Monsieur Jean Claude BIE. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nevers Pour avis,

AL24013702

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATION

GAEC THEVENIAUD

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au Capital de 444 675 euros
Siège social : Chez Thibault
58300 SAINT-HILAIRE-FONTAINE
RCS NEVERS 451 921 852

Suivant un acte sous seing privé du 30/12/2023, les associés ont décidé de la transformation du GAEC THEVENIAUD en SCEA THEVENIAUD à effet du 30/12/2023. La durée de la Société, son capital, son siège social et les dates de son exercice social ne seront pas modifiés. Sa dénomination devient « SCEA THEVENIAUD». La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime,
Agrément des cessions de parts sociales : Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément unanime des associés en assemblée générale extraordinaire. Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Les associés ont également pris acte de la fin des fonctions de gérant de Monsieur Alain THEVENIAUD à compter de la même date.
Pour avis.

AL24013712

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural
et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

NOMINATION D'UN COGERANT

EARL DES PICHONS

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 110 571,27 €uros
Siège social : « Les Pichons »
58220 DONZY
378 109 904 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGOE en date du 13/03/2024, l'assemblée générale a nommé M. Alexandre DOUDEAU dmt DONZY (58220) 2 ter rue du Grand Buisson, cogérant aux côtés de M. Jean-Marie DOUDEAU, à compter du même jour. Mention sera faite au RCS DE NEVERS. Pour Avis.

AL24013713

MODIFICATIONS DES STATUTS

Le 04/05/2024, l'AGO de la société AVENIR BENNES ET SERVICES – A.B.S. , Société Coopérative d'Entreprises de Transports à responsabilité limitée à capital, RCS de NEVERS n° 488 376 278, sise Avenue saint Exupéry ZI Bagatelle 58500 CLAMECY, a décidé :
- de nommer M. Romain SAGNE,32 boulevard Victor Hugo 58000 NEVERS, en qualité de co-gérant pour une durée de 4 ans, en remplacement de M. Eric ROUSSEAU.
- la suppression du Commissaire aux Comptes suppléant, Madame Jeannine WONGKOEFFET, compte tenu de son départ à la retraite, et de ne pas la remplacer, la société Commissaire aux comptes titulaire étant une société pluripersonnelle,
Mention sera faites au RCS de NEVERS

AL24013745

// GÉRANCE

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique reçu par Maître Guillaume DINET,notaire à CLAMECY en date du 10 avril 2024 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la NIEVRE le 26 avril 2024, volume 2024 N, numéro 229
CEDANT:
La société dénommée SARL CHEZ LULU, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à CORVOL L'ORGUEILLEUX (58460), 10, quartier de la Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 810227751 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLAMECY
A cédé à :
CESSIONNAIRE:
La société dénommée Alex & Koko, Société à responsabilité limitée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à TRUCY-L'ORGUEILLEUX (58460), 5, rue des Echeliers,identifiée au SIREN sous le numéro 987455391 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Son fonds de commerce de chambres d'hôtes, restaurant, bar,brasserie, traiteur, exploité à CORVOL L'ORGUEILLEUX(58460), 10 Quartier de la Gare.
Cette vente a été consentie au prix de CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55.000,00 EUROS) s'appliquant, savoir :
- Aux éléments incorporels pour : 32 325,00 euros
- Aux éléments corporels pour : 22 675,00 euros
Avec entrée en jouissance au jour de l'acte authentique, soit 10 avril 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les formes légales dans les dix jours de la publication au BODACC, pour les correspondances et la validité en la SCP DINET et ASSOCIES, notaires à CLAMECY (58500), 24 rue Marié Davy.

AL24013729

// VENTE AUX ENCHÈRES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE SUR LICITATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 18 JUIN 2024
A 10 heures 30
Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).
Commune de LUTHENAY-UXELOUP (58240), Champ de la Dame :
Une maison d'habitation sur sous-sol composée :
- Étage : entrée, couloir, cuisine, séjour, WC, salle d'eau, 3 chambres,
- Sous-sol : couloir, débarras, ancienne chambre, chaufferie, garage,
- Combles au-dessus.
Terrain.
Le tout cadastré section A numéros :
386 « Champ de la Dame » pour une contenance de 61 ares 83 centiares,
819 « Champ de la Dame » pour une contenance de 32 ares 51 centiares,
822 « Champ de la Dame » pour une contenance de 04 ares 97 centiares.
Bien libre.
MISE À PRIX : VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000,00 €) EN UN LOT.
À défaut d'enchères une nouvelle vente aura lieu sur une mise à prix inférieure du quart, puis à défaut du tiers.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à NEVERS le 19 avril 2024
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser :
- au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.
- au greffe des saisies immobilières et des ventes judiciaire du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.
Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET Commissaire de Justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le jeudi 06 juin 2024 à 14 heures sur place.

AL24013477

MAITRE OLIVIER LEVOIR
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 18 rue Georges Clémenceau, 78000 VERSAILLES
Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre), Place du Palais,
LE MARDI 2 JUILLET 2024 à 10h30
COMMUNE DE CHÂTEAU-CHINON VILLE (Nièvre)

Lot unique
Un immeuble bâti situé à l'angle du 2 rue Jean-Marie Thévenin et de la rue Louis Gallois l'ensemble cadastré Section AK n°1 pour une contenance totale de 1 are 38 centiares
Sur la mise à prix de :
CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 15 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 13/05/2024. Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente.
VISITE du bien prévue sur place le 21juin 2024 à 14h30 : S'adresser à Maitre Isabelle PONCET-PERE, huissier de justice, ZI de Villemenant, 58130GUERIGNY, Tél : 03 86 85 14 53

AL24013752

// MARCHÉS PUBLICS

COMMUNE DE PARIGNY-LES-VAUX

AVIS AU PUBLIC

DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) – INSTAURATION :
Par délibération n°2024/03/28/002 en date du 28 mars 2024, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain simple sur l'ensemble du territoire communal.
DROIT DE PREFERENCE ET DROIT DE PREEMPTION DE PARCELLES EN NATURE DE BOIS ET FORETS INSTAURATION :
Par délibération n°2024/03/28/003 en date du 28 mars 2024, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer le droit de préférence et le droit de préemption de parcelles en nature de bois et forêts.
Les délibérations correspondantes sont affichées en Mairie pendant un mois.

AL24013734

// DIVERS

AVIS DE CONVOCATION

EUROSIT
Société Anonyme au capital de 2.223.318 euros
Siège social : Zone Industrielle de Saint Eloi
58000 - NEVERS
R.C.S. Nevers 775 732 811

Les actionnaires de la Société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le mardi 4 juin 2024 à dix-sept heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
ORDRE DU JOUR
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Perspectives 2024
- Questions diverses
- Pouvoir en vue des formalités
Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée sur simple justification de son identité ou pourra s'y faire représenter par son conjoint ou un autre actionnaire.
Pour Avis.
Pour le Conseil d'Administration,
Le Président.

AL24013668

CONVOCATION

SICAFOME
29 route de Châtillon,
58290 MOULINS ENGILBERT

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le
Vendredi 31 mai 2024 à 14 h 30
Au Marché au Cadran à Moulins-Engilbert
Ordre du jour
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2023
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Questions diverses.
Vous en remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'expression de nos sentiments distingués.
Le Président,
Benoit BLANDIN

AL24013738

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 6 mai 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SIMAGE**.7 Rue Franc-Nohain 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 433 871 548.Activité : Activités des agences de publicité.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24013720

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 6 mai 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE KLEP'S**.Domaine de Candide Meulot 58110 Biches.RCS Greffe de Nevers 832 013 122.Activité : Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24013721

// CONSTITUTION

AEL-2

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 19/04/2024 constitution de SCI : AEL-2.
Capital : 500 €.
Siège social : 11 Rue Marguerite la Longuinière, 58400 Chaulgnes, France.
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion de biens immobiliers familiaux et de tout autres biens immobiliers ainsi que la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. L'exploitation, la mise en valeur de ces immeubles, soit au moyen de toutes constructions nouvelles, de tous échanges,de tous aménagements ou de toutes autres manières, notamment leur location. Et éventuellement, à titre exceptionnel, la revente totale ou partielle,ou le lotissement aux fi ns de vente de tout ou partie de ces immeubles.
Gérance : Claire De Oliveira, 11 Rue Marguerite la Longuinière, 58400 Chaulgnes,France.
Gérance : Hakim El fassih, 11 Rue Marguerite la Longuinière, 58400 Chaulgnes, France.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24013509

IMMATRICULATION

Par statuts en date du 30/04/24 est constituée la Société avec les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
DENOMINATION : IMMO PRO 58
CAPITAL : 1.000 euros
SIEGE : 209 T, Route de Lyon 58000 CHALLUY
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger L'acquisition de tous biens et droits immobiliers en vue de la gestion d'immeubles commerciaux. La propriété, la gestion, l'exploitation par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles commerciaux que la société viendrait à posséder ou à prendre en charge à l'avenir. La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation.
PRESIDENT : La Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle GROUPE CHAMMAS, au capital social de 1.000 euros, sise 209 T, Route de Lyon à CHALLUY (58000), immatriculée 952 044 493 RCS NEVERS, dûment représentée par son Président en exercice Monsieur Camille CHAMMAS
ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout Associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque Associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à une voix.
AGRÉMENT DES CESSIONS D'ACTIONS : cession des actions est libre.
Mention sera faite RCS NEVERS.

AL24013687

YONNE

// MODIFICATION

GÉRANCE

EARL GODO

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 291 180,00 euros
Siège social : 10 rue Voltaire -
89310 NITRY
397 448 135 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2023 a nommé M. Cédric GODO, demeurant à NITRY (Yonne), 10 rue Voltaire, aux fonctions de gérant.Pour avis, la gérance.

AL24013693

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BEAUTY SHANGHAI

SARL au capital de 1000 €
Siège Social : 160 RUE DEPORTES ET DE LA RESISTANCE
89100 SENS
907844641 RCS de SENS

Par AGE du 01/05/2024, il a été décidé de transférer le siège social au 25 BOULEVARD THIERS 21000 DIJON, à compter du 01/05/2024. Radiation au RCS de SENS et immatriculation au RCS de DIJON

AL24013714

TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

Le 03/05/2024 l'associé unique de MERCURE TRANSIT, SAS au capital de 100 000€, RCS AUXERRE n° 534 290 135 ayant son siège 105 rue des Mignottes à AUXERRE (89000) a décider :
de nommer la Société GROUPE ROUSSEAU, SAS au capital de 2 000 000 €, RCS de NEVERS n° 510 317 191, sise Allée Clément Ader à CLAMECY (58500) en qualité de nouveau Président pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Thierry RAFFARD, Président démissionnaire, de transférer le siège social au 7 B rue de la couturière (89110) SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE
La société sera radiée du RCS d'AUXERRE et immatriculée au RCS de SENS.

AL24013731

AVIS

Aux termes d'une ordonnance du 25 mai 2023, la SELARL AJRS, représentée par Maître Marlène LOISEAU, 12 boulevard Thiers 21000 DIJON, a été nommée Administrateur provisoire de l'EARL DU MOULIN A VENT, Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 196 354,33 euros, dont le siège social est 36 rue de Paris 89250 MONT ST SULPICE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 408 544 047 RCS AUXERRE, suite au décès du gérant, Monsieur Lucien DE WINTER, intervenu le 4 décembre 2022.

AL24013737

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le 9.5.2024, l'associé unique de la SAS B.E.I. au capital de 45.000 €, siège social MONETEAU (89470) ZAC des Macherins 6, rue d'Amsterdam, 421 262 213 RCS AUXERRE, a constaté l'expiration des mandats des Commissaires aux comptes et ne les a pas remplacés ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : CAC titulaire : Mme Odile PETIT, 49 bis av. F Roosevelt, 77210 AVON ; CAC suppléant : M. Gilles BRION, 13 rue Maxime 95000 NEUVILLE SUR OISE (95000). NOUVELLES MENTIONS : CAC : Néant.

AL24013739

PRÉSIDENT

Dénomination : CT TROYES RESTAURATION.
Forme : SAS.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 3 Rue DES FONTAINES, 89100 MAILLOT.
953540051 RCS de Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 avril 2024, à compter du 23 avril 2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de president HOLDING CATRIX SARL, sise 3 Rue des Fontaines, 89100 Maillot, immatriculé au greffe Sens sous le numéro 850054834, en remplacement de Mme Zeynep KOCKAR.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL24013750

// GÉRANCE

Notaires

SCP Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL le 7 mai 2024 , Me Cyrielle DELEUZE, mandataire judiciaire, associée de la SELARL ETUDE BALINCOURT, ayant son siège à NIMES (30000), 29 rue des Lombards, agissant en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire de M. Franck AUBERT, demeurant à SEIGNELAY (89250), Ferme du Haras, nommée à cette fonction en remplacement de Me Bernard DELIBES, mandataire judiciaire à AUXERRE (89000) 12 bd Davout, par ordonnance du Tribunal de Commerce d'AUXERRE du 31 janvier 2024, lui-même nommé à ladite fonction par jugement dudit tribunal du 9 janvier 2023, a cédé à M. Hervé LOISEAU, demeurant à APPOIGNY (89380) 6 chemin Pougy,
e fonds de commerce de BAR - TABAC exploité à AUXERRE (89000) 7 rue Paul Bert, connu sous l'enseigne «AU BON COIN», moyennant le prix de 74.000,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire sus nommé, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Le notaire

AL24013709

Notaires

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4 rue de Lyon

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu le 02 mai 2024 par Me Corentin DRÉAU,notaire à Avallon (89200), 4 rue de Lyon, titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires sous le numéro89031, avec la participation de Me Nicolas GENDROT, notaire à FAYL-BILLOT (52500), 7 rue du Breuil, assistant le cessionnaire. M. Régis TATRAUX, chef de cuisine, demeurant à PONTAUBERT (89200), 69 Route de Vézelay, né à CHALON-SUR-SAONE (71100), le 20 novembre 1962, divorcé et non remarié de Mme Claire Cécile Alice BRINGAND. Et Mme Claire Cécile Alice BRINGAND, directrice, demeurant à PALINGES (71430), Place du Champ de Foire Hall B numéro 14,née à GENNEVILLIERS (92230), le 20 janvier 1967, divorcée etnon remariée de M. Régis TATRAUX. Ont vendu à la société dénommée AGAPIMOU, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à PONTAUBERT (89200), 69, route de Vézelay, identifiée au SIREN sous le numéro 927578765 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE (89000). Un fonds de commerce d'HOTEL, RESTAURANT, SALON DE THÉ, DEBIT DE BOISSONS, VENTE DE PLATS PRÉPARÉS A EMPORTER,TRAITEUR AVEC OU SANS SERVICE, exploité à PONTAUBERT (89200), 69 route de Vézelay. Moyennant le prix de : QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80.000,00 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour 22.400,00 euros et aux éléments corporels pour 57.600 euros, lequel prix payé comptant et quittancé à l'acte. Transfert de propriété et entrée en jouissance le 02 mai 2024. Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en l'étude de Me Corentin Dréau, Notaire à Avallon (89200), 4 Rue de Lyon, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.
Le Notaire

AL24013717

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la commune d'AIGREMONT

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2024-0177 du 15 avril 2024
une enquête publique relative aux deux demandes de permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une puissance totale comprise entre 36,5 MWc et 41,5MWc environ sur le territoire de la commune d'AIGREMONT déposée par la SCS ENERTRAG BOURGOGNE AIGREMONT, **sera ouverte du lundi 13 mai 2024 (8 h) au vendredi 14 juin 2024(17 h)**, soit une durée de 33 jours consécutifs, **à la mairie d'AIGREMONT.**
Sont désignés Madame Catherine SEMBLAT en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Jean-Paul MONTMAYEUL, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de deux demandes de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'attestation d'avis de l'Autorité Environnementale et le registre d'enquête **seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 13 mai 2024(8 h) au 14 juin 2024 (17 h), à la mairie d'AIGREMONT,** afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 13 mai 2024 au14 juin 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-aigremont@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie d'AIGREMONT(89800), 21 rue du Général-Delamalle,
ou
- courrier adressé à la mairie d'AIGREMONT(- siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, **la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public,** qui seront également consignées dans le procès-verbal, **à la mairie d'AIGREMONT, les :**
- lundi 13 mai 2024, de 8 h à 11 h,
- jeudi 30 mai 2024, de 8 h à 11 h,
- vendredi 14 juin 2024, de 14 h à 17 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie d'AIGREMONT, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus du permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Florian CHECCO, responsable du projet pour la SCS ENERTRAG BOURGOGNE AIGREMONT- 9 Mail Gay Lussac- 95000 Neuville-sur-Oise
email : florian.checco@enertrag.com - Tel :06.25.17.21.91/01.30.30.60.09.

AL24013392

ANNONCES LÉGALES

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la commune de Carisey

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0220 du 6 mai 2024
une enquête publique relative à la demande d'un permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 9,63 ha et d'une puissance totale de14,64 MWc sur le territoire de la commune de CARISEY,déposée par la SAS FRANSOL 28 (Kronos Solar), **sera ouverte du vendredi 7 juin 2024 (9 h) au lundi 8 juillet 2024 (18 h30)**, soit une durée de 32 jours consécutifs, à la mairie de CARISEY.
Sont désignés Monsieur Valentin MARTIN, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.
Le dossier de demande d'un permis de construire (comprenant une étude d'impact), une attestation d'absence d'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête **seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 7 juin 2024(9 h) au 8 juillet 2024 (18 h 30) à la mairie de CARISEY**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (les lundis de 17h à 18 h 30 et les jeudis 14 h à 17 h 30).
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 7juin 2024 au 8 juillet 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
> soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-carisey@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
> soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de CARISEY(89360), 2 place de la Mairie,
ou
- courrier adressé à la mairie de CARISEY (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, **le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public**, qui seront également consignées dans le procès-verbal, **à la mairie de CARISEY, les :**
- vendredi 7 juin 2024, de 9 h à 12 h,
- samedi 22 juin2024, de 9 h à 12 h,
- lundi 8 juillet 2024, de 15 h 30 à 18 h 30.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de CARISEY, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Étienne TRICHARD, Directeur France pour la SAS FRANSOL 28 (Kronos Solar) - 29 rue Vauthier - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - email : etienne.trichard@kronos-solar.fr - Tel : 06.62.76.41.26.

AL24013694

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Alain THUAULT
membre de la SCP THUAULT – FERRARIS – CORNU,
Avocats au Barreau d'Auxerre,
02 rue de la Banque à 89000 AUXERRE.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE VENDREDI 21 JUIN 2024
A 14 HEURES
Au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (89)
séant au Palais de Justice de ladite ville
01 Place du Palais de Justice
UNE MAISON A USAGE D'HABITATION
DE 97,28 M2
A AUXERRE (89)
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques en un lot au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :
Les biens et droits immobiliers sis à AUXERRE (89), 25 rue Germain de Charmoy, cadastrés section BC 172 Lieudit 25 rue Germain de Charmoy pour 01a 41ca et consistant en:
Une maison à usage d'habitation comprenant :
- au rez-de-chaussée : deux pièces
- à l'étage : entrée, deux pièces
Grenier
Petite cour et jardin attenants
LES BIENS SERAIENT INOCCUPES
MISE A PRIX : 20.000 €
CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR :
3.000 € et 10.000 €
(chèques de banque à l'ordre de la CARPA)
NOTA : les amateurs doivent être munis d'une pièce d'état civil et les chèques de consignation doivent être des chèques de banque établis à l'ordre de la CARPA
ON NE PEUT PORTER DES ENCHERES QU'EN S'ADRESSANT A UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU D'AUXERRE
Fait à AUXERRE le 23 avril 2024
Signé : Maître Alain THUAULT
Pour tous renseignements s'adresser à :
Au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE au Palais de Justice 01 Place du Palais de Justice ou au Cabinet de Maître Alain THUAULT, SCP THUAULT – FERRARIS – CORNU, 02 rue de la Banque à 89000 AUXERRE – 03.86.72.09.80 ou au Cabinet de Maître Julien SEMERIA, SELARL 9 JANVIER, 20 rue Alexandre Prachay 95300 PONTOISE 01.34.24.94.40 – www.9janvier-avocats.com **où le cahier des conditions de vente peut être consulté par tout intéressé**
LA VISITE AURA LIEU LE LUNDI 10 JUIN 2024 DE 14H A 15H

AL24013595

SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN - NOGARET - DE METZ - CROCI
5 rue Marcelin Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX -
Tél. 03.86.72.03.03

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (Yonne) - Place du Palais de Justice
VENDREDI 21 JUIN 2024 à 14 HEURES
Commune de SAINT FLORENTIN (Yonne)
Un ensemble immobilier sis 39 rue Georges Clémenceau et Rue de la Ferme blanche comprenant :
- deux hangars formant un L avec cour sur le devant
- un bâtiment à usage de bûcher
- un grand terrain
Le tout cadastré sections **ZI 233** lieudit « 39x rue Georges Clémenceau » pour 41a 87ca - **ZI 74** lieudit « La Maison Blanche » pour 02a 70ca - **ZI 75** même lieudit pour 02a 80ca et **ZI 76** même lieudit pour 03a 80ca
Visite sur place le mardi 11 juin 2024 à 11 heures
(il serait préférable de contacter notre Cabinet, en téléphonant à Mme FOUCAULT : 03.86.72.03.03,
la veille pour s'assurer que la visite soit maintenue)
MISE A PRIX : 10 000 € (Dix mille euros)
outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE consultable au greffe dudit Tribunal et au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.
Consignation obligatoire de 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Maître Véronique THIEBAUT, ou caution bancaire.
Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE
Pour avis : Patricia NOGARET
Pour tout renseignement, s'adresser à :
SELARL d'Avocats Interbarreaux REVEST - LEQUIN – NOGARET – DE METZ - CROCI, 5 rue M. Berthelot 89004 AUXERRE CEDEX - 03.86.72.03.03 - immo@rlcavocats.com

AL24013635

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Melun en date du 06/05/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **SAS F D S COULOMBEL** 64-66 avenue Haussmann 89000 Auxerre (RCS Melun 880.973.698).

AL24013726

Jugement du Tribunal de Commerce de Marseille en date du 06/05/2024 arrêtant le plan de redressement pour une durée de 9 ans au profit de la **SAS KAPORAL** avenue Haussmann Centre Cial Géant - lot n°41 89000 Auxerre (prêt à porter). RCS Marseille 499.454.874. Commissaires au plan : SCP ABITBOL & ROUSSELET prise en la personne de Me Frédéric Abitbol 38, Avenue Hoche 75008 Paris et SELARL ANASTA prise en la personne de Me Vincent GILLIBERT 11, Rue Venture 13001 Marseille.

AL24013727

LAURE Virginie
50, Avenue Thiers
77000 MELUN

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625 3 du Code de Commerce
Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625 3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante : SENAXES SAS Liquidation Judiciaire simplifiée du 04/07/2023 Zone Industrielle des Vauguillettes 3 17,rue de Sancey 89100 SENS L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 mai 2024. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625 1 du Code de Commerce. Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL24013680

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625 3 du Code de Commerce
Au titre de la procédure suivante : JDE OPTIC SARLU Liquidation Judiciaire du 20/06/2023 Centre Commercial des Champs Plaisant Avenue de l'Europe et du 8 Mai 1945 89100 SENS L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 mai 2024. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625 1 du Code de Commerce. Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL24013683

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS

Avis de dépôt d'états de créances salariales
Article R. 625 3 du Code de Commerce au titre de la procédure suivante : FIRE PROTECT SASU Liquidation Judiciaire du 03/05/2022 3 Chemin des Patouillats 89100 SOUCY L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 10 mai 2024. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625 1 du Code de Commerce. Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL24013728

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Asquins - parcelles de bois, landes, prés et terres - 3 ha 37 a 22 ca '- LES PLANTES NEUVES' : A – 0107 – 0120 – 0133 – 0142 - 0158 - 'BOIS DES CHAMPS GRINGAUT' : A - 0690 - 'BEAUCHARME' : A – 0201 – 0218 - 0228 - 'MONCANHAUT' : A – 0807 – 0908 - 0911 - 'LE COTEAU BENAUT' : A – 0057 - 0088 - 'LA COMBE BOMBARDE' : A - 0707 - 'LES CERCUEILS' : B - 0702 - 'COMME RICHON' : B - 0712. Zonage : zone N du PLUi.
Montillot - parcelles de bois, landes, prés et terres - 3 ha 88 a 84 ca '- VAUDONJON DU BAS' : AC - 0176 - 'VAUX CAILLE' : B - 0787 - 'SUR LES MEULES' : B - 0392 - 'VALLEE DE POROT' : B - 0881 - 'COTE DE L HATE' : C - 0907 - 'COTAT DES PRES' : C – 0672 - 0674 - 'LA BARRIERE' : C – 0667 - 0670 - 'CROT DE L HATE' : C – 0008 - 0016 - 'LES COTATS DE BLANAY' : C – 0344 – 0962 - 1030 - 'LA COME AU ROI' : C – 0754 - 0777 - 'SUR LE COTAT DES PRES' : C - 0735 - 'LES ROMPIS' : C – 0126 - 0127 - 'SOUS L HATE' : C – 0047 - 0051 - 'COTAT BORNE' : D – 0920 – 0924 – 0927 - 0946 - 'BUISSON BOURGUIGNON' : D – 1050 - 1055 - 'CHAMPS DES LIEVRES' : D – 1091 – 1104 – 1121 -1161 – 1167 - Zonage : zone N du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/06/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013740

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

GROUPE ALTUS
EXPERTISES · CONSEILS · AUDITS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EVELEON. SCI.
Capital social : 107000 €.
Siège social : RN6 Lieudit Milieu des ruelle 89380 APPOIGNY.
433813797 RCS d'Auxerre.
En date du 15/01/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/01/2024.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance. M. Philippe RICHARD, Rue de Sauve Genou 89290 Vincelles a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

AL24013715

DISSOLUTION

SARL LULLABY
SARL au capital de 3000 €
Siège Social : 4 bis rue du commerce
89310 NITRY
851771519 RCS de AUXERRE

Par AGE du 24/04/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 09/05/2024. M. PASQUIER PATRICK 4 bis rue du commerce 89310 NITRY a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social Mention au RCS de AUXERRE

AL24013725

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE LA GUYARD du 23/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : BB2A. Siège social : 38 Rue Pasteur, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD. Objet social : La Société a pour objet : - l'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers, - la mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction, - le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, ...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non, pour la réalisation de l'objet social, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Adrien BIDZANA BIDZANA demeurant 38 Rue Pasteur 89340 VILLENEUVE LA GUYARD. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de SENS.
Pour avis -La Gérance

AL24013534

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE LA GUYARD du 24/04/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SASU / Dénomination : B.B.A 2 / Siège : 38 Rue Pasteur, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD / Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS / Capital : 10 000 euros / Objet : Toutes activités de restauration et de débit de boissons attachés et notamment cafétéria, restauration, traiteur, fast-food, en libre service ou en service à table, en vente à emporter ou livraison, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. / Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Adrien BIDZANA BIDZANA, demeurant 38 Rue Pasteur, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD. La Société sera immatriculée au RCS de SENS.
POUR AVIS Le Président

AL24013558

FIDUCIAL SOFIRAL

AVIS DE CONSTITUTION

ATAN BIDZANA
Société à responsabilité limitée
au capital de 238 000 euros
Siège social : 38 rue Pasteur
89340 VILLENEUVE LA GUYARD
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENEUVE LA GUYARD du 3 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ATAN BIDZANA
Siège social : 38 rue Pasteur, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD
Objet social : La prise de participations dans toutes sociétés et ce, par tout moyen notamment par voie de souscription au capital de sociétés nouvelles ou existantes, d'apports, de fusions, ou tout autre moyen ;
La gestion, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, desdites participations ;
La gestion, dans les limites prescrites par la réglementation en vigueur, de la trésorerie et des moyens matériels et des services de fonctionnement, notamment administratif, informatique, technique des sociétés filiales et/ou des sociétés dans lesquelles la société détient des participations directes ou indirectes ainsi que toutes prestations de services et de conseils dans les domaines dans l'intérêt des sociétés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 238 000 euros
Gérance : Monsieur Adrien BIDZANA BIDZANA, demeurant 38 rue Pasteur 89340 VILLENEUVE LA GUYARD, assure la gérance
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS
Pour avis
La Gérance

AL24013704

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE «, titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 8 mai 2024 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : CANNELLE, VINTAGE CAFE Associés : Monsieur Nicolas FRANCISCO et Madame Anamaria ROSCA demeurant ensemble à VINCELLES (89290) 10 rue Charles Peyrotte ; Siège social : AUXERRE (89), 12 rue Fécauderie. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital social : CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR). Objet social : restaurant, bar, brasserie, brunch, café, débit de boissons, réception d'évènements, vente de tous produits de restauration sur place ou à emporter, vente de matériels et de marchandises, prestation de services et formations en rapport avec ces activités Cessions de parts : toute cession est soumise à agrément. L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE (89). Les gérants de la société sont : Monsieur Nicolas FRANCISCO et Madame Anamaria ROSCA demeurant ensemble à VINCELLES (89290) 10 rue Charles Peyrotte. Pour avis Le notaire.

AL24013718

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 07/05/2024 il a été constitué une SARL à capital fixe dénommée :
HL IMMO
Capital : 1 000,00 €
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens immobiliers, et le cas échéant, que la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés, de tous biens et droits immobiliers, et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément. La vente, l'échange, la prise à bail, le tout avec ou sans promesse de vente, de tous biens immobiliers ou mobiliers. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la détention et la gestion - en ce compris l'aliénation - de tous portefeuilles de valeurs mobilières et de tous droits sociaux.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens
Siège social : 27 Route de la Gare 89400 Bonnard
Gérance : M. CARVALHO Philippe demeurant 27 Route de la Gare 89400 Bonnard

AL24013719

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/05/2024 a été constitué la SASU «**C.R**» au capital social de 1000€, pour une durée de 99 ans à compter de la date d'immatriculation. Le siège est fixé 5 place Jean Vagry, 89120 Charny-Orée-De-Puisaye et son objet est L'accompagnement, le conseil et le pilotage en réalisation, montage, production et postproduction de vidéos et d'images. Le conseil en gestion et structuration d'entreprises et de projets dans le cadre des activités précisées ci-dessus. La réalisation de prestations de gestion de projet et de sous-traitance dans le cadre des activités précisées ci-dessus. Le management et la représentation, en tant qu'agent artistique ou intermédiaire, d'un portefeuille de personnes physiques ou morales détenant des talents créatifs et techniques composés de, et ne se limitant pas à la liste suivante : post-producteurs, producteurs d'effets spéciaux, graphistes, des monteurs et studios.
Président : Mme Charlotte, Indiana RIQUEL demeurant 10 Passage de la Moselle PARIS 19ème (75).
Tout associé en capital ou en industrie dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions et peut participer aux décisions collectives. La cession d'actions nécessite l'agrément des co-actionnaires statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires. Immatriculation au RCS de AUXERRE. Pour avis et mention, la Présidente.

AL24013741

ANNONCES LÉGALES

Vos annonces légales au meilleur prix

Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.

www.agribourgogne.fr



INVITATION

INAUGURATION du NOUVEAU MAGASIN CLAAS AUTUN

VENDREDI 24 & SAMEDI 25 MAI
De 10 h à 17 h

CLAAS BOURGOGNE
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68
www.claas-bourgogne.fr /CLAASBourgogne claas_bourgogne

VENTES FLASH
OFFRES EXCEPTIONNELLES
ANIMATIONS
JUSQU'À -25% SUR PIÈCES ET ACCESSOIRES
TAUX DE FINANCEMENT PROMOTIONNEL

CLAAS